

Pour restaurer la légitimité démocratique et surmonter les défis du Mali : Me Mountaga Tall appelle à des élections en 2025

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 27 JANVIER 2025

1716

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Interpellation de l'imam Sékou Sidibé

Un débat autour de la liberté

d'expression et de la sécurité nationale



Bilan de la Justice pour l'année 2024 : Un aperçu des réalisations et des perspectives



...coopération bilatérale : Le Ministre de la Défense malien rencontre une délégation japonaise



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



P.9



P.17



P.20



Une /

Interpellation de l'imam Sékou Sidibé : Un débat autour de la liberté d'expression et de la sécurité nationale

P.4

Brèves /

Commémoration du 64e anniversaire de l'Armée malienne : Le président Goita rend un hommage aux FAMa

P.9

Partenariat Public-Privé : Séminaire de formation pour les cadres de la Primature

P.9

Projet de création de l'Union des Collectivités de l'Espace AES : Le PM Abdoulaye Maiga a reçu une délégation régionale

P.10

Renforcement de la coopération bilatérale : Le Ministre de la Défense malien rencontre une délégation japonaise

P.10

UPBS/INPS : Une salle d'Elite baptisée au nom d'Ousmane Karim Coulibaly

P.11

Actualité /

Bilan de la Justice pour l'année 2024 : Un aperçu des réalisations et des perspectives

P.14

Centrale solaire de Safo : Les premières sanctions tombent

P.17

Politique /

Pour restaurer la légitimité démocratique et surmonter les défis du Mali : Me Mountaga Tall appelle à des élections en 2025

P.20

Confédération AES : Me Tall sur la Mise en Circulation du Nouveau Passeport

P.22

Culture & société /

Les femmes de la CMSS apportent leur appui aux veuves et orphelins des militaires : Une importante quantité de vivres mis à la disposition du service social des armées.

P.25

International /

Emmanuel Macron : Seulement 21% des Français satisfaits de son action

P.27

Guerre Russie/Ukraine : Volodymyr Zelensky insiste sur l'implication de l'Ukraine dans les discussions de paix avec la Russie

P.28

Sport /

Tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 : Le Mali se prépare pour sa 14e participation historique

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Interpellation de l'imam

Sékou Sidibé | **Un débat**

autour de la liberté

d'expression et de

la sécurité nationale

Ce vendredi 24 janvier 2025, le Mali a été secoué par l'interpellation du Docteur Imam Sékou Sidibé, une figure religieuse respectée, par les forces de sécurité. Cette arrestation fait suite à la diffusion d'une vidéo compromettante où l'imam aurait tenu des propos virulents à l'encontre des forma-

teurs militaires lors d'un sermon à Bamako. Ces déclarations ont provoqué un vif débat sur les réseaux sociaux et ont conduit le procureur spécialisé en cybercriminalité à engager des poursuites pour incitation à la violence, troubles à l'ordre public et tentative de démoralisation des troupes.

Cette affaire soulève des questions cruciales sur l'équilibre entre la liberté d'expression et la sécurité nationale. Alors que la cybercriminalité constitue un défi majeur pour le Mali, les autorités judiciaires s'efforcent de réguler les propos en ligne tout en préservant la cohésion sociale. Le procureur en charge du dossier a souligné la nécessité de protéger les institutions et les valeurs républicaines tout en respectant le droit des citoyens à s'exprimer librement.

L'arrestation de l'imam Sékou Sidibé a suscité des réactions contrastées au sein de la société malienne. Si certains soutiennent cette démarche pour préserver l'ordre public et soutenir les forces de défense et de sécurité, d'autres craignent une atteinte à la liberté d'expression. Malgré ces divergences, il apparaît clairement que le dialogue entre les leaders religieux, les autorités publiques et la société civile est essentiel pour promouvoir la paix et la cohésion sociale.

Cette affaire rappelle l'importance d'une régulation stricte des propos en ligne pour éviter

tout débordement nuisant à la stabilité nationale. L'enquête se poursuit afin de déterminer les intentions réelles derrière les propos de l'imam Sékou Sidibé, soulignant ainsi la volonté des autorités de garantir un équilibre entre liberté d'expression et sécurité collective.

L'arrestation de l'imam Sékou Sidibé soulève des questions cruciales sur la liberté d'expression, la régulation des propos en ligne et la sécurité nationale au Mali. Cette affaire met en lumière la nécessité d'un dialogue constructif pour préserver la paix et la cohésion sociale dans le pays. L'extrait que vous avez partagé soulève des questions importantes sur le rôle des leaders religieux dans la société, en particulier dans un contexte où la sécurité et la cohésion sociale sont des enjeux majeurs. Les leaders religieux ont une influence significative sur leurs fidèles et peuvent contribuer de manière significative à

promouvoir l'unité et la solidarité au sein de la société.

Il est vrai que la voix des leaders religieux peut avoir un impact profond, capable de rassembler les gens ou de les diviser. Leur responsabilité est donc cruciale, car leurs discours peuvent influencer les attitudes et les comportements de nombreux individus.

Il faut que cette influence soit exercée de manière responsable, en tenant compte des conséquences potentielles de leurs paroles sur la paix sociale et la cohésion nationale.

Dans un pays tel que le Mali, qui aspire à bâtir un avenir stable et prospère, la contribution des leaders religieux revêt une importance capitale. En collaboration avec les acteurs politiques, civils et d'autres secteurs de la société, les leaders religieux peuvent jouer un rôle essentiel dans la consolidation des acquis démocratiques et le renforcement de l'unité

nationale.

Il convient de reconnaître que la liberté d'expression des leaders religieux, bien qu'étant un droit fondamental, implique des responsabilités. Les autorités peuvent jouer un rôle dans la régulation des discours publics, en veillant à ce qu'ils ne compromettent pas la paix sociale ou l'unité nationale.

Dans un pays en transition tel que le Mali, la collaboration entre tous les acteurs de la société, y compris les leaders religieux, est essentielle pour promouvoir la stabilité, la prospérité et l'unité nationale. Il est impératif que chacun assume sa part de responsabilité dans la préservation de la paix sociale et la construction d'un avenir meilleur pour tous les citoyens.

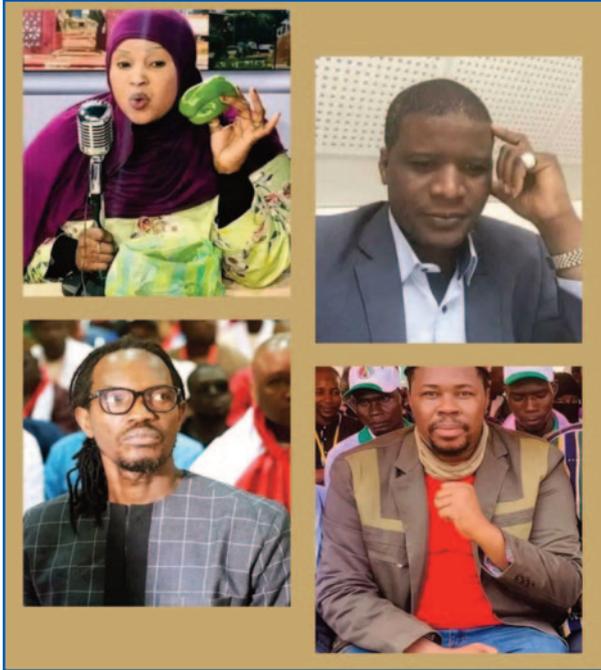
YacoubaONGOIBA



■ Samprin Bob



Ils ne sont pas terroristes, ils n'ont pas détourné 1f de nos impôts pourtant ils sont détenus et savent même pas quand ils peuvent passer en jugement !
Ils sont juste des leaders d'opinion.



■ Kassoum Thera



RDC: Kinshasa vient de rappeler ses diplomates déployés à Kigali avec effet immédiat et demande au Rwanda de cesser, dans un délai de 48 h, toutes les activités diplomatiques et consulaires de l'Ambassade du Rwanda à Kinshasa.

■ Bacary Camara



Un "livre-événement"
"Quand les marabouts de tous bords vendent le nom de Dieu à tout le monde, pourquoi vous les jeunes n'arrivez pas à vendre l'espoir."
C'était ce samedi 25 janvier au lancement du livre-événement de Mamadou Blaise Sangaré président de la CDS-MOGOTIGUIYA au Mémorial Modibo Keita. Son modèle politique inspirera-t-il la jeunesse malienne, tout au moins ceux qui ont choisi de dédier désormais leur vie à la politique. Ils sont venus nombreux dans la salle et sont restés quatre heures d'horloge sans manifester le moindre signe d'impatience. Ce qui n'est pas toujours évident". Un constat assez réjouis-

sant qui n'est pas passé aux yeux de la fondatrice de FIGUIRA EDITION, la maison éditrice de l'ouvrage.
Merci à Lanfia Sinaba, modérateur de la cérémonie pour sa brillante prestation. Nous y reviendrons..
B.CAMARA, Phénix



■ Rassemblement Pour le Mali- RPM



ACTIVITÉ DU PARTI | Réunion extraordinaire du BPN/RPM

Le samedi 25 janvier 2025, s'est tenu au siège du parti, sis à Korofina, une réunion extraordinaire du Bureau Politique National du Rassemblement Pour le Mali (BPN/RPM) sous la présidence de Dr. Bokary TRÉTA, président du Parti.

Au cours de la réunion, les questions d'actualités nationales et internationales ont été débattues, notamment sur les enjeux de la sortie du Mali de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'investiture du nouveau président des USA le 20 janvier 2025.

Un communiqué du parti vous sera diffusé ultérieurement à cet effet.



■ Ouverture Média - OM



#OM INFO : Moussa Mara Yelema

24 janvier 2012 – 24 janvier 2025 : 13 ans déjà que nos valeureux soldats dirigés vaillamment par le capitaine Sekou TRAORE dit Bad ont été massacrés à Aguelhoc ! Ce supplice barbare a choqué la nation et renforcé le sentiment patriotique au sein de nos FAMA.

Je salue la dédicace faite au capitaine TRAORE par les autorités du pays qui ont baptisé récemment une avenue en son nom (Avenue Capitaine Sékou TRAORE).

Je présente mes condoléances émues à toutes les familles explorées à Aguel hoc et nous veillerons à ce que justice soit rendue dans le futur à nos valeureux enfants !

Moussa Mara



#OM INFO : [INSTALLATION DES JEUNES : FATOU A BÉNÉFICIÉ DE L'APPUI DE BATOULY POUR DÉVELOPPER SON SALON]

Elle fait partie des 100 bénéficiaires du projet d'appui à la jeunesse kayesienne, initié par Fatoumata BATOULY NIANE, dans le cadre des activités de la 2ème édition du festival Kayi Kuben.

Fatou COULIBALY a bénéficié d'une formation et de matériels pour monter son activité.

C'est avec fierté qu'elle nous a ouvert les portes de son salon situé à Kayes.

ENSEMBLE, SOUTENONS L'EMPLOYABILITÉ DE NOS JEUNES !

#Batouly

#Toulys_groupe

#An_biko

#Touli_bonbon



OM INFO : Ouverture Média - OM

Tous les passeports qui sont encore dans le circuit sortiront avec les caractéristiques de la Ecowas - Cedeao .

Ceux qui veulent changer leurs passeports CEDEAO en passeports AES payeront 55.000 ou 110.000 comme d'habitude.

#ABC



#OM INFO : #URGENT

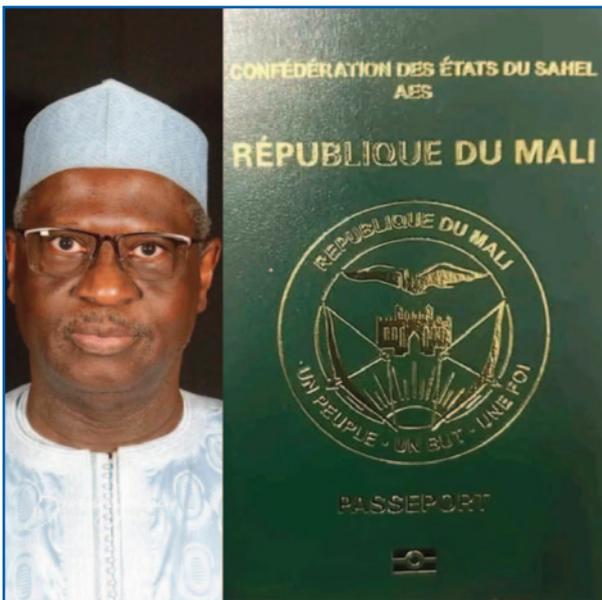
Selon nos informations, Le Prédicateur Dr Sékou Sidibé est placé sous mandat de dépôt par le procureur du pôle national de lutte contre la cybercriminalité. Le jugement est prévu pour le 03 Avril.

À SUIVRE...



OM INFO : #OM #ABC

« Il faut négocier, il faut discuter pour que tous les avantages que donne la Ecowas - Cedeao se retrouvent dans l'AES autrement. Sinon il n'y aura pas l'adhésion attendue à l'AES. Aucun slogan, aucune incantation ne va faire adhérer les gens à l'AES. Ce qui va faire adhérer les gens, c'est l'attractivité.»
Me Mountaga Tall



OM INFO : #OM #ABC

« La crise énergétique doit être gérée le plus rapidement possible. Que ça soit au Japon, en Chine ou en Côte d'Ivoire, il faut songer à l'intérêt des maliens. La souveraineté n'empêche pas les relations entre États. Au contraire, elle les fonde »
Me Mountaga TALL

■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int



Le discours prononcé au nom de la Confédération des États du Sahel par l'Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, à l'occasion de la réunion publique de haut niveau du Conseil de Sécurité sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, New-York, le 24 janvier 2025.
Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI.



Discours au nom de la Confédération des États du Sahel (AES) à l'occasion de la réunion publique de haut niveau du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme en Afrique
Prononcé par Son Excellence Monsieur Issa KONFOUROU, Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies
New York, le 24 janvier 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays membres de la Confédération des États du Sahel (AES), à savoir le Burkina Faso, la République du Niger et mon propre pays, la République du Mali.

Nous saluons l'initiative de la présidence algérienne du Conseil de sécurité d'organiser cette réunion publique, qui offre l'opportunité d'échanger sur la lutte contre le terrorisme en Afrique, une préoccupation existentielle pour les populations des États membres de la Confédération AES et au-delà.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui en notre qualité de représentants de pays qui, depuis l'intervention de l'OTAN en Libye, une intervention autorisée par ce même Conseil de sécurité, ont perdu des milliers de vies innocentes, enregistré de nombreux réfugiés et déplacés internes, et des populations privées de services sociaux de base, du fait du terrorisme.

Face à ces défis, Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État du Mali et le Général de Brigade Abdourahmane TIANI, Président du Conseil national pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'État du Niger ont décidé de créer à Niamey, le 06 juillet 2024, la Confédération des États du Sahel (AES), afin de mutualiser leurs efforts pour, non seulement renforcer le mécanisme de défense collective et d'assistance mutuelle des États membres, mais aussi pour réaliser une Diplomatie cohérente et un Développement harmonieux de leur espace commun.

La création de la Confédération AES témoigne de notre conviction qu'une approche régionale coordonnée et souveraine est la réponse appropriée à la menace terroriste. Les résultats encourageants obtenus sur le terrain par nos forces de défense et de sécurité confirment la pertinence de cette approche. Ces succès se traduisent, notamment par l'arrestation, la reddition ou la neutralisation de plusieurs éléments et chefs terroristes; la destruction de leurs bases ainsi que la saisie de matériels de guerre. La reconquête des territoires jadis contrôlés par des groupes criminels, le retour des populations et de l'administration, ainsi que la réouverture des écoles dans ces zones sont des avancées qui méritent d'être relevées.

1

C'est le lieu, pour nous, de déplorer la non prise en compte de ces exploits réels dans les rapports et les présentations faites par les Nations Unies et ses entités sur le terrain; qui préfèrent documenter le nombre d'incidents sécuritaires et les attaques sur nos forces combattantes et les populations civiles.

Parallèlement à cette forte pression militaire, la Confédération AES inscrit sa lutte contre le terrorisme dans une stratégie globale et intégrée, qui inclut également des mesures politiques, de développement économique et social, de justice et de réconciliation. Cette approche nous permet de trouver des solutions durables aux causes profondes du terrorisme, en tenant compte des réalités locales.

Dans cette lutte complexe, les États membres de la Confédération AES tiennent à remercier tous les pays amis pour leur soutien constant et multiforme pour la sauvegarde de l'intégrité de nos territoires et de la dignité de nos peuples.

Cependant, nous condamnons avec force la participation de sponsors étatiques étrangers, à l'instar de la France et de l'Ukraine, cette dernière qui a ouvertement revendiqué son appui aux groupes terroristes opérant au Mali, et cela sans la moindre condamnation de la part de cet auguste organe, pourtant chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Monsieur le Président

Pour renforcer efficacement la lutte contre le terrorisme en Afrique, nous préconisons quatre axes prioritaires que nous invitons respectueusement le Conseil de sécurité à considérer :

- Premièrement, un soutien accru et concret aux initiatives africaines de lutte contre le terrorisme, dans le strict respect de la souveraineté et des priorités nationales ;
- Deuxièmement, le renforcement de la coopération en matière de renseignement et de lutte contre le financement du terrorisme, notamment les réseaux criminels transnationaux qui alimentent ces activités illicites ;
- Troisièmement, une approche holistique intégrant développement socio-économique et sécurité, avec un accent particulier sur la prévention, la déradicalisation et la réinsertion ;
- Quatrièmement, un appui substantiel au renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité des pays qui sont en première ligne dans ce combat, dont ceux de l'AES.

Je termine en m'inclinant devant la mémoire de toutes les victimes du terrorisme et en réaffirmant la disponibilité de la Confédération des États du Sahel à coopérer avec tous les États et toutes les Organisations régionales et internationales dans la lutte contre le terrorisme, dans le respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de ses membres.

Je vous remercie.

2

Commémoration du 64e anniversaire de l'Armée malienne : Le président Goïta rend un hommage aux FAMA



A l'occasion du 64e anniversaire de l'Armée malienne, il est primordial de souligner l'importance cruciale de cette institution dans la préservation de la souveraineté nationale, la consolidation de l'unité du peuple malien et la défense des valeurs communes qui nous rassemblent. L'Armée malienne, en tant que pilier de la sécurité et de la stabilité nationales, incarne les aspirations d'un peuple résilient et déterminé.

Le discours du président de la Transition, le Général Assimi Goïta, prononcé le lundi 20 janvier 2025, a été un vibrant hommage aux Forces Armées Maliennes (FAMA). Il a souligné l'importance de l'unité nationale, du respect des sacrifices consentis et de la modernisation de l'armée pour relever les défis contemporains.

Le président a rappelé les origines de l'Armée malienne, née dans l'adversité mais animée par un profond amour pour le Mali. Il a rendu hommage aux héros qui ont défendu la nation au péril de leur vie, inspirant les générations actuelles.

Aujourd'hui, l'Armée malienne est devenue un acteur clé de la souveraineté et de la sécurité nationales. Malgré les crises passées, elle s'est transformée en un modèle pour d'autres pays africains, démontrant qu'une volonté collective peut relever les défis les plus complexes.

Le discours du président Goïta a également mis en avant les progrès significatifs réalisés par les FAMA, tant sur le plan humain, doctrinal, organisationnel que matériel. La création d'une industrie militaire nationale illustre la quête d'autonomie stratégique nécessaire à la préservation de l'indépendance nationale. L'École de guerre du Mali et la coopération régionale renforcée, notamment au sein de la Confédération des États du Sahel, témoignent de la volonté du Mali de s'engager dans un avenir commun basé sur la solidarité et l'autodétermination.

Le message du président Goïta souligne que le Mali est prêt à suivre sa propre voie, libéré des ingérences extérieures. L'Armée malienne continue d'incarner la fierté et la détermination du peuple malien à préserver son indépendance et sa souveraineté.

En célébrant le 64e anniversaire, il est essentiel de rendre hommage aux soldats qui œuvrent pour la sécurité et la stabilité du Mali. C'est aussi un moment pour réaffirmer la foi en une Afrique unie et pour renouveler l'engagement envers la construction d'un Mali libre, souverain et prospère.

Partenariat Public-Privé : Séminaire de formation pour les cadres de la Primature



Le jeudi 23 janvier 2025, s'est tenue la cérémonie d'ouverture d'un séminaire de formation de haut niveau destiné aux cadres du Cabinet du Premier ministre, du Cabinet de Défense du Premier ministre, du Secrétariat Général du Gouvernement et de la Direction Administrative et Financière de la Primature, portant sur le thème du Partenariat Public-Privé (PPP).

Organisé en collaboration avec l'Unité de Partenariat Public-Privé (UPPP), ce séminaire vise à aborder diverses thématiques liées au Partenariat Public-Privé, telles que sa définition, son cadre juridique, son aspect financier, entre autres. L'objectif est de renforcer les compétences des cadres en matière de gestion des partenariats avec les entités privées.

Le Directeur de Cabinet du Premier ministre, Mahamadou Touré, s'est félicité de la tenue de cet événement, soulignant qu'il s'inscrit dans la volonté du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, de renforcer les compétences des acteurs de l'administration publique. Ce séminaire de formation se déroulera jusqu'au mercredi 29 janvier 2025, offrant ainsi une semaine d'échanges et d'apprentissage approfondi sur le Partenariat Public-Privé. Les participants auront l'opportunité d'acquérir des connaissances essentielles pour mieux appréhender les enjeux et les mécanismes de cette forme de collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Ce séminaire s'annonce comme une occasion unique pour les cadres de la Primature d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences dans le domaine du Partenariat Public-Privé, contribuant ainsi au renforcement des capacités de l'administration publique en matière de gestion des partenariats stratégiques.

Fatou Sissoko

Cette déclaration appelle chaque citoyen et citoyenne malien(ne) à participer activement à cet élan collectif, soulignant ainsi que l'avenir du Mali dépend de la contribution de chacun. En s'unissant dans un esprit de solidarité et de détermination, les Maliens et Maliennes peuvent faire rayonner leur nation et contribuer à son développement.

Arouna Sidibé

Projet de création de l'Union des Collectivités de l'Espace AES : Le PM Abdoulaye Maïga a reçu une délégation régionale



Le Premier ministre et ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu en audience ce vendredi 24 janvier 2025 une délégation de l'Association des Régions du Mali ainsi que le Président de l'Association des Régions du Burkina Faso. La délégation était dirigée par le Président du Conseil Régional de Mopti, Abdoulaye Garba Maïga.

Au cours de cette rencontre, la délégation a présenté au Général Abdoulaye Maïga le projet de création de l'Union des Collectivités de l'Espace AES. Les membres de la délégation ont sollicité le soutien et les conseils éclairés du Premier ministre, Chef du Gouvernement, pour mener à bien ce projet ambitieux.

Les représentants ont expliqué au Chef du Gouvernement la nécessité de mettre en place cette entité afin de favoriser une coordination efficace et de stimuler le développement socio-économique entre les collectivités transfrontalières et au sein de l'ensemble des collectivités de l'espace AE dans un avenir proche.

Profitant de cette occasion, le Premier ministre a souligné l'importance de l'intégration des collectivités, mettant en avant les besoins des populations pour contribuer au développement, à la sécurité, à la défense, et même pour signaler les individus suspects qui perturbent la quiétude de nos concitoyens.

La délégation était composée, entre autres, du Président du Conseil régional de Mopti, Abdoulaye Garba Maïga, du Président de Ségou, Siaka Dembélé, ainsi que du Président de l'Association des Régions du Burkina Faso, Abdoulaye Bassinga, qui est également le Président de la Région du Centre.

Cette rencontre marque une étape importante dans la coopération entre les collectivités de la région, visant à renforcer les liens et à promouvoir un développement harmonieux et durable au sein de l'espace AES.

Fatou Sissoko

Renforcement de la coopération bilatérale : Le Ministre de la Défense malien rencontre une délégation japonaise



Le vendredi 25 janvier 2025, le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants du Mali, le Général de Corps d'Armée Sadio CAMARA, a accueilli une délégation japonaise de haut niveau dirigée par l'Ambassadeur du Japon au Mali, Son Excellence M. Yukuo MUTATA. Cette rencontre a eu lieu au sein du département du Ministre de la Défense, marquant ainsi un pas important dans les relations entre le Mali et le Japon.

Lors de cette réunion, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, en particulier dans le domaine de la défense. Le Ministre Sadio CAMARA a souligné l'importance de consolider les liens entre le Mali et le Japon pour faire face aux défis de sécurité actuels et futurs.

La délégation japonaise était également composée du Directeur Général du Département des Affaires Africaines du Ministère des Affaires Étrangères du Japon, Son Excellence M. Toshihiko HORIUCHI. Ce dernier a exprimé la volonté du Japon de renforcer sa coopération avec le Mali dans divers domaines, y compris la sécurité et la défense.

Le Général Sadio CAMARA s'est félicité de la visite de la délégation japonaise et a exprimé sa gratitude pour l'engagement continu du Japon envers le Mali. Il a souligné l'importance de la coopération internationale pour faire face aux menaces sécuritaires qui pèsent sur la région.

Cette rencontre entre le Ministre de la Défense malien et la délégation japonaise marque une étape importante dans le renforcement des relations entre les deux pays. Elle témoigne de la volonté commune de coopérer pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région.

La coopération entre le Mali et le Japon dans le domaine de la défense est appelée à se renforcer dans les prochains mois, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités de partenariat et de collaboration entre les deux nations.

Mohamed N'Diaye

www.malikile.com

UPBS/INPS : Une salle d'Elite baptisée au nom d'Ousmane Karim Coulibaly

Bamako, vendredi 24 janvier 2025 – un événement mémorable a marqué le campus de Faladié Sema de l'Université Privée Bou-bacar Saye (UPBS). Lors d'une cérémonie empreinte d'émotions, l'institution a rendu un vibrant hommage à Monsieur Ousmane Karim Coulibaly, Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), en baptisant une salle d'élite et d'excellence en son nom.

La "Salle Ousmane Karim Coulibaly" devient désormais un espace dédié à la réflexion stratégique, aux conférences et aux initiatives visant à former les élites de demain. Ce geste symbolique met en lumière les valeurs de solidarité et d'innovation sociale incarnées par M. Coulibaly, tout en soulignant son engagement pour un Mali inclusif et solidaire. La cérémonie a également permis un échange constructif entre les cadres de l'INPS et les étudiants. Ces derniers ont assisté à une présentation détaillée sur les opportunités offertes par le régime général et l'assurance volontaire, un dispositif phare de l'INPS visant à intégrer les travailleurs salariés, non-salariés et les membres de la diaspora dans le système de prévoyance sociale.

M. Coulibaly et son équipe ont insisté sur l'importance de ce programme, qui permet aux entrepreneurs, commerçants, artisans et autres travailleurs indépendants de bénéficier d'une couverture sociale complète, incluant des prestations de retraite, de santé et de protection familiale. Les étudiants, attentifs et curieux, ont posé de nombreuses questions pour mieux comprendre les mécanismes et les avantages de cette formule d'assurance. Les cadres de l'INPS, dans une approche pédagogique, ont illustré leurs propos à travers des exemples concrets et des simulations. Ces démonstrations ont permis de montrer comment l'assurance volontaire peut contribuer à réduire les inégalités sociales et à renforcer la cohésion nationale.

Par ailleurs, une délégation de haut niveau de l'INPS a animé des échanges autour du thème : « L'INPS au service de l'inclusion sociale pour un Mali en paix ». Ils ont partagé leur vision des réformes en cours



et des projets innovants destinés à élargir la couverture sociale au Mali. Les discussions ont également mis en lumière l'importance de sensibiliser les jeunes générations à la protection sociale, qui représente un levier essentiel pour le développement durable. Ces échanges interactifs ont non seulement enrichi les connaissances des étudiants, mais ont aussi permis de recueillir leurs idées et propositions pour améliorer les services de l'INPS.

Dans son discours de remerciement, M. Coulibaly a exprimé sa profonde gratitude :

« C'est un honneur de voir mon nom associé à cette salle, qui, je l'espère, deviendra un lieu d'inspiration et de solutions pour notre jeunesse. L'assurance volontaire, tout comme l'ensemble des dispositifs de l'INPS, doit être un pilier de notre solidarité nationale. Je suis convaincu que des espaces comme celui-ci permettront de construire un avenir meilleur pour notre pays. »

La matinée s'est conclue par de chaleureux applaudissements, témoignant de l'impact de cet événement sur l'ensemble des participants. Plus qu'un simple espace académique, la Salle Ousmane Karim Coulibaly symbolise désormais l'excellence, l'engagement et l'inclusion sociale au service d'un Mali en pleine transformation.

Hady HANNE,
Service des Relations Publiques, INPS.





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Bilan de la Justice pour l'année 2024 : Un aperçu des réalisations et des perspectives

Dans le cadre de la clôture de la 3e édition de la Semaine de la justice, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a présidé un déjeuner-débat au Centre international de conférences de Bamako le samedi 18 janvier 2025. L'objectif de cet événement était de dresser le bilan de la Justice pour l'année 2024 et de discuter des perspectives pour l'avenir.

Le ministre a souligné que la Semaine de la Justice avait été un succès, marquée par des activités variées visant à améliorer la gouvernance et l'efficacité du système judiciaire. Il a mis en lumière les principales réalisations de l'année 2024, notamment les avancées structurelles, institutionnelles et organisationnelles, les progrès en matière de lutte contre l'impunité, les efforts de renforcement des ressources humaines et bien d'autres initiatives.

En ce qui concerne les perspectives pour l'avenir, le garde des Sceaux a mis l'accent sur la consolidation des acquis et la mise en œuvre de réformes stratégiques. Il a mentionné des actions telles que la vulgarisation des nouveaux textes adoptés, l'amélioration de l'accès à la justice, le renforcement de la communication et la promotion des droits de l'Homme.

Sur le plan judiciaire, le ministre a fourni un aperçu des sessions d'assises qui se sont déroulées au niveau des Cours d'appel de Kayes, de Bamako et de Mopti. À titre d'exemple, lors de la session d'assises à la Cour d'appel de Kayes, 47 dossiers ont été examinés, conduisant à des condamnations variées allant de peines d'emprisonnement à des amendes. Le bilan détaillé de cette session a été exposé par le ministre, mettant en lumière le travail judiciaire réalisé.

Cette rencontre avec la presse a permis de mettre en lumière les réalisations de l'année 2024 dans le domaine de la Justice, tout en





soulignant les défis et les perspectives pour l'avenir. Le ministre a exprimé sa détermination à poursuivre les réformes nécessaires pour renforcer le système judiciaire et garantir l'accès à une justice équitable pour tous.

Par [Votre Nom], Correspondant de Presse

Pour la session ordinaire qui s'est tenue du 29 janvier au 17 avril 2024, voici un résumé des principaux chiffres :

- 163 affaires ont été enrôlées et jugées.
- Il y avait 275 accusés au total, dont 225 étaient détenus.
- Sur les 163 affaires jugées, il y a eu 50 acquittements, 12 condamnations avec sursis, trois condamnations à mort contradictoires, 87 condamnations à réclusion à temps, 76 condamnations à la peine d'emprisonnement, et 14 condamnations à mort par contumace.
- De plus, 14 condamnations avec sursis ont été prononcées, trois cas d'extinction de l'action publique ont été constatés. - **Amendes et Restitutions** :

Des amendes d'un montant total de 111 350 000 F CFA ont été prononcées, accompagnées de remboursements ordonnés s'élevant à 940 143 250 F CFA et de dommages et intérêts de 126 623 715 F CFA. Le taux de mise en œuvre de ces décisions est de 100%.

Session Spéciale de la Cour d'Assises :

Lors de la Session spéciale de la Cour d'Assises dédiée aux affaires économiques et financières, voici un résumé des chiffres clés :

- 52 affaires étaient inscrites au rôle, impliquant 190 accusés dont 16 femmes.
- Parmi les accusés, 21 étaient en détention, dont deux femmes.
- Sur les 52 affaires, il y a eu 11 condamnations à la réclusion criminelle, six peines de prison ferme, 29 peines de prison avec sursis, 77 acquittements et 30 condamnations par contumace.
- Au total, des amendes d'un montant de 50 252 331 185 F CFA ont été prononcées, accom-

pagnées de dommages et intérêts de 498 500 000 F CFA et de remboursements ordonnés de 111 607 710 528 F CFA. Le taux de mise en œuvre de ces décisions est de 94,11%.

Cour d'Appel de Mopti :

Pour la Cour d'Appel de Mopti, deux sessions ordinaires et une session supplémentaire ont eu lieu, avec les résultats suivants :

- 55 affaires ont été jugées, dont 5 impliquaient des mineurs.
- Un total de 75 accusés étaient présents, dont 10 mineurs.
- Parmi les accusés, 46 étaient en détention provisoire.
- Des condamnations pécuniaires dépassant les 30 millions de F CFA ont été prononcées.
- **Impact du Pôle National Économique et Financier** :

En ce qui concerne l'impact du Pôle national économique et financier sur le recouvrement, voici quelques données communiquées par le ministre de la Justice :



- Dossier EDM-SA : 2 789 596 728 F CFA.
- Secteur des mines : 150 milliards ont été payés sur un total de 325 milliards convenus.
- Des paiements ont été effectués en dehors des procédures, notamment avec 7 chèques payés au Receveur général du district de Bamako et un jugement homologué passé en autorité de chose jugée.
- Au niveau des centres des impôts des communes II et III, des paiements ont été effectués en dehors des procédures, totalisant 444 065 380 F CFA.

Ces informations mettent en lumière l'activité judiciaire et les résultats obtenus lors des sessions ordinaires et spéciales des différentes juridictions mentionnées. Au niveau des Cabinets d'instruction, la situation totale s'élève à 3 599 909 000 F CFA avec une inscription de propriété portant sur deux Terrains à bâtir (TF) et une Construction à usage d'habitation (CHU) d'une valeur de 439 750 000 F CFA. Le Pôle national économique et financier (PNEF) contribue à l'amélioration des recettes des différents services de l'État en fin d'année.

Amélioration des Contributions de la Justice et Recrutement de Personnel

Certaines pratiques telles que le contrôle financier et les fausses déclarations en transit-douanes ont cessé, ce qui a permis d'augmenter les contributions de la justice, directes et indirectes, dépassant les 400 milliards de F CFA pour l'année 2024, sans compter les saisies opérées sur des biens estimés à plus de 150 milliards de F CFA.

En ce qui concerne les ressources humaines, 100 auditeurs de justice et 120 Greffiers en Chef ont été recrutés en 2024, portant à 445 le nombre total d'agents recrutés au cours des 3 dernières années. Le recrutement en cours permettra de renforcer les effectifs de la justice avec un total de 681 agents recrutés de 2022 à 2025, dont 316 auditeurs de justice, 240 greffiers en chef et 125 fonctionnaires de l'administration pénitentiaire.

Perspectives d'Amélioration du Système Judiciaire

Concernant les perspectives, le département envisage de mettre en œuvre le nouveau programme décennal de la justice 2025-2034, d'opérationnaliser le logiciel de gestion des dossiers judiciaires pour la dématérialisation des procédures, d'expérimenter la justice prédictive et du Mini Trial, d'informatiser le registre du commerce et du crédit mobilier ainsi que le casier judiciaire, de créer l'imprimerie de la justice, la direction de la Justice pour enfants, la médaille de mérite de la justice et le prix de l'intégrité "Daniel Amagoïn Tessougué".

D'autres mesures prévues incluent la transformation des directions nationales de la justice en direction générale, l'adoption de la politique nationale pénitentiaire et de l'éducation surveillée, la mise en œuvre du collège des juges des libertés et de la détention, du juge de l'application des peines, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre de la carte judiciaire en opérationnalisant certaines juridictions créées.

Karamoko B Keita

Centrale solaire de Safo : Les premières sanctions tombent

après la mise en garde du président de la Transition contre les constructions “illé-gales” sur le site de la future centrale solaire de Safo, les premières sanctions ont commencé à tomber avec la dissolution de deux conseils communaux de la région de Koulikoro dont celui de Safo. Plusieurs faits sont reprochés à ces deux municipalités notamment des morcellements irréguliers du domaine privé de l’Etat et des particu-liers.

Faisant preuve de détermination à trouver une solution pérenne au problème éner-gétique que connaît le pays, le gouver-nement du Mali, a conçu un vaste projet de construction de centrales solaires.

Malheureusement, en face, la farouche volonté affichée par les autorités de la Transition fait face l’opiniâtreté des “prédateurs fonciers” qui

entravent les travaux de constructions mar-monne-t-on dans les couloirs de Koulouba. Mais de l’autre côté, l’Etat fait savoir être dé-terminé à faire du problème de délestage un mauvais souvenir pour les Maliens en ache-vant les chantiers solaires contre vents et ma-rées.

En recevant les Forces vives de la nation pour leur présentation de vœux de nouvel le lundi 6 janvier dernier, le Président de la Transition a été on ne peut plus clair concernant les “morcellement irréguliers et les chantiers il-légaux” dont les auteurs entravent l’évolution du chantier de la centrale solaire de Safo. “Nous n’avons pas d’autre choix que de démolir les constructions illégales sur le site de la centrale solaire de Safo”, a-t-il prévenu avant d’assurer que les “travaux avancent”.

En effet, sur le site en question, l’on rapporte que des individus se sont précipités à aller construire tout en espérant être dédommagés plus que prévu lorsque leurs terrains étaient encore vierges avant l’expropriation pour les travaux de la centrale.

“Sur le site de la centrale, le ministre des Do-maines et celui de l’Energie se sont rendus après le lancement officiel des travaux. Ils nous ont interpellés en nous demandant de donner des instructions aux personnes dont les parcelles se trouvaient sur le site de la centrale de ne plus poursuivre leur chantier.





Nous avons tenu une réunion à la mairie avec plus de 500 participants pour faire passer le message. Malgré cette instruction, certaines personnes se sont entêtées à accélérer leur chantier espérant être indemnisés plus, a fait savoir Diocolo Doumbia, secrétaire général de la mairie de Safo.

Selon l'administrateur de la municipalité de Safo, cet entêtement a considérablement impacté négativement l'évolution des travaux de construction de la centrale de Safo : **"L'entreprise chinoise en charge des travaux a indiqué qu'elle ne peut pas continuer tant que des constructions privées se trouvent sur le site. Cela a provoqué deux missions gouvernementale et présidentielle sur les lieux avant l'arrivée du génie civil pour commencer à démolir"**.

Quelques jours après la dénonciation du chef de l'Etat et sa mise en garde, les premières sanctions sont tombées. En effet, le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation a procédé à la dissolution du Conseil communal de Safo en plus de celui de

Dialakorodji et de Safo, région de Koulikoro.

"Les conseils communaux des communes rurales de Dialakorodji et Safo se caractérisent depuis un certain temps par des dysfonctionnements et des violations de la loi, notamment des morcellements irréguliers du domaine privé de l'Etat et des particuliers, l'immixtion des autorités communales dans le processus de nomination des chefs de village, la fermeture irrégulière d'un centre de santé, le non-respect des procédures applicables aux marchés publics", a fustigé le ministre tout en indiquant que ces situations constituent de fautes graves de gestion administrative qui ne sauraient être tolérées.

83 % des besoins énergétiques assurés

Bâtie sur une superficie de 228 ha, la centrale solaire de Safo est d'une capacité de 100 mégawatts-crête. Projet visionnaire du président de la Transition, il vise à répondre à l'ambition de transformation du système énergétique national pour privilégier les énergies renouvelables et renforcer la souveraineté énergétique

du Mali tout en s'inscrivant dans une dynamique nationale de développement des infrastructures énergétiques.

Avec les deux autres centrales solaires dont celles de Sanankoroba (200 Mwc) et Tiakadougou-Dialakoro (100 Mwc), ce mégaprojet solaire fournira une production totale de 400 Mégawatts-crête. Soit 83 % des besoins en énergie électrique de la population malienne. Ce projet qui constitue l'une des solutions à long terme de la crise énergétique du Mali occupe une place de choix dans l'agenda du chef de l'Etat. Raison pour laquelle le général d'armée Assimi Goïta tient à l'exécution correcte des travaux de construction de ces centrales contre vents et marées à plus forte raison la mauvaise foi de quelques prédateurs fonciers.

C'est d'ailleurs l'un des trois principes qui guident l'action publique du gouvernement de la Transition du Mali à savoir "la défense des intérêts du peuple malien".

Alassane Cissouma
Source: Mali Tribune



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Pour restaurer la légitimité démocratique et surmonter les défis du Mali : Me Mountaga Tall appelle à des élections en 2025



En ce début d'année 2025, Me Mountaga Tall, acteur clé de la démocratie malienne, a prononcé un discours marquant lors de ses vœux à la presse. Mettant en avant l'importance des élections prévues pour cette année, il a souligné qu'elles ne sont pas simplement une formalité, mais une nécessité cruciale pour rétablir la légitimité des institutions, renforcer l'action publique et consolider les avancées de la transition démocratique.

Face aux hésitations ou aux tentatives de report des élections, Me Tall a mis en garde contre les dangers que cela représente pour le Mali. Il a averti que le refus ou le report indéfini des élections constitue une impasse à éviter à tout prix. Pour étayer son argument, il a rappelé que même dans des contextes diffi-

ciles, d'autres nations ont su maintenir leurs échéances électorales, citant des exemples tels que Vladimir Poutine, Xi Jinping ou Recep Tayyip Erdogan.

L'enjeu des élections va bien au-delà d'une simple formalité démocratique. Il s'agit de redonner la parole au peuple malien, de restaurer la confiance dans les institutions et de permettre au pays de tourner une page cruciale de son histoire. Me Mountaga Tall, figure emblématique de la lutte pour la démocratie au Mali, incarne cet engagement pour un Mali stable et inclusif.

En prônant un dialogue inclusif, y compris avec certains groupes armés non impliqués dans des crimes de sang, Me Tall démontre sa pré-

férence pour la négociation plutôt que la confrontation. Son pragmatisme, associé à sa résilience, apparaît comme une réponse appropriée aux défis actuels du Mali en cette période de transition.

Parmi les défis abordés par Me Tall, la crise énergétique occupe une place centrale. Il a souligné que la question de l'énergie n'est pas un luxe, mais une question de survie pour le peuple malien. Les coupures d'électricité récurrentes affectent directement les hôpitaux, les entreprises et, par extension, des vies humaines.

Ce constat alarmant doit inciter les autorités à agir rapidement et efficacement. Assurer un approvisionnement énergétique fiable n'est

plus une option, mais une obligation morale et politique. Me Mountaga Tall en appelle ainsi à une action urgente pour surmonter la crise énergétique et garantir un avenir meilleur pour le Mali.

Me Mountaga Tall se positionne comme un leader engagé et visionnaire, plaidant pour des élections en 2025 comme un impératif pour la démocratie malienne et appelant à des actions concrètes pour relever les défis du pays. Me Tall critique ouvertement la décision du Mali de se retirer de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le plan régional.

Selon lui, une réforme de l'institution de l'intérieur aurait été préférable, car cela aurait permis au Mali de défendre ses intérêts tout en contribuant à une profonde réforme d'une organisation souvent critiquée. Ce pragmatisme, en contraste avec des choix impulsifs qui risquent d'isoler davantage le pays sur la scène régionale, est salué pour sa lucidité et son courage.

L'éditorialiste souligne la voix de Me Mountaga Tall comme un appel à la raison dans un contexte où les discours populistes et les postures démagogiques sont fréquents. Il met l'accent sur l'importance du dialogue, de la transparence et de l'inclusivité comme



moyens essentiels pour sortir durablement des crises multiples qui affectent le pays. Cependant, il souligne que les paroles doivent être suivies d'actes concrets.

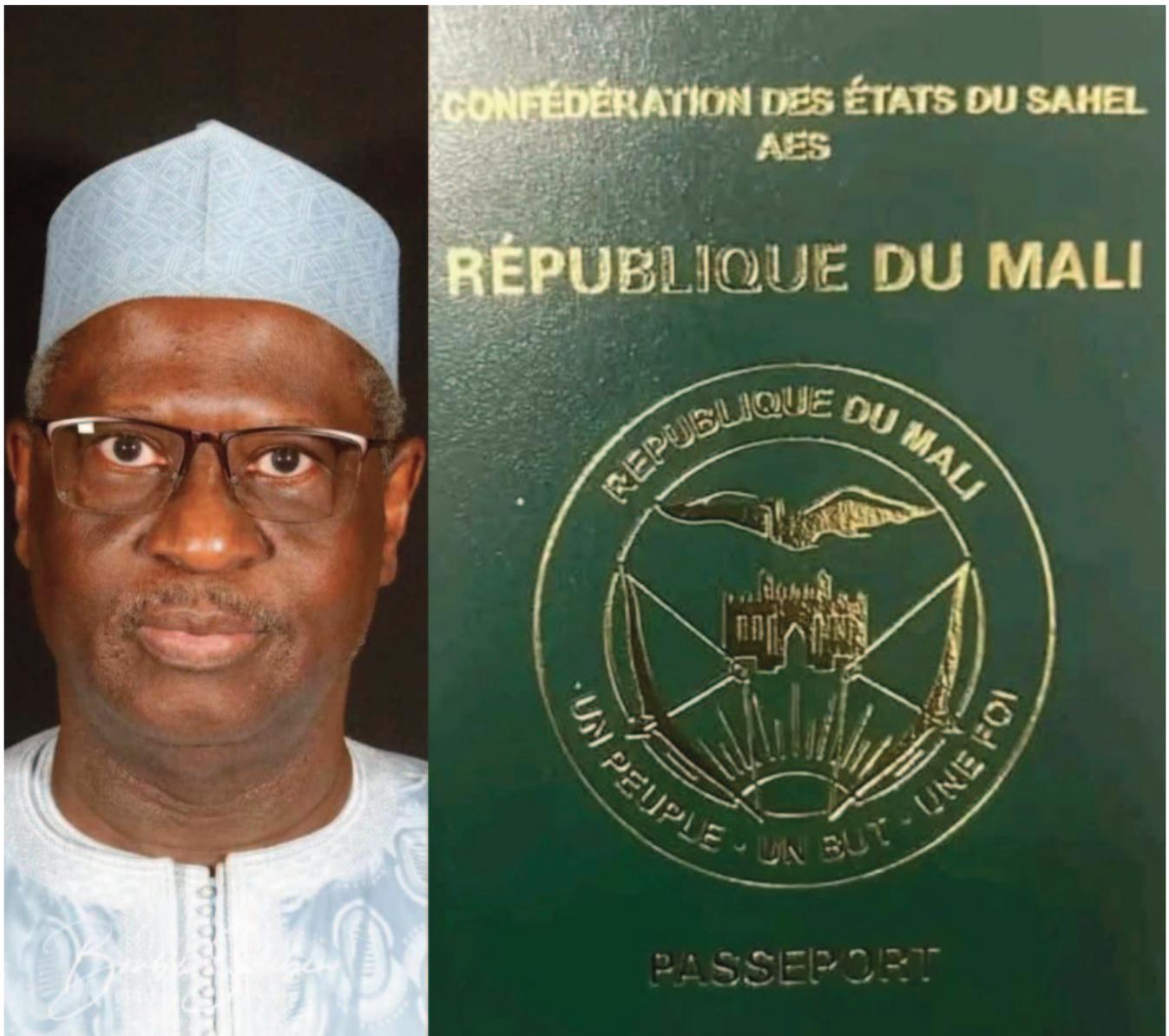
L'année 2025 est décrite comme cruciale, non seulement pour l'organisation d'élections, mais aussi pour jeter les bases d'un nouveau

Mali, où chaque citoyen pourra espérer en un avenir meilleur. Ce message met en avant la nécessité d'un changement profond et durable, impliquant à la fois des réformes institutionnelles et une transformation de la société pour un Mali plus stable et prospère.

Ibrahim Sanogo



Confédération AES : Me Tall sur la Mise en Circulation du Nouveau Passeport



La Confédération des États du Sahel (AES) annonce le lancement de ses nouveaux passeports à partir du 29 janvier 2025, marquant ainsi une étape importante dans son processus d'intégration régionale. Cette initiative, présentée par le Président de l'organisation, le Général d'Armée Assimi Goïta, vise à faciliter la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace confédéral.

Ce nouveau passeport de l'AES incarne l'identité confédérale et remplace progressivement

les anciens passeports arborant le logo de la CEDEAO. Bien que les anciens passeports restent valides jusqu'à expiration, cette transition vers le nouveau document renforce l'unité et l'appartenance à la nouvelle entité régionale.

Cependant, malgré l'enthousiasme suscité par cette réforme, des voix critiques se font entendre. Me Mountaga Tall, président du CNID-Faso Yiriwa Ton, souligne l'importance d'intégrer les avantages de l'appartenance à la CEDEAO au sein de l'AES pour garantir une

adhésion massive. Il insiste sur la nécessité de négocier et de discuter pour rendre l'AES attrayante et fonctionnelle aux yeux des citoyens.

La déclaration de Me Tall met en lumière les attentes des citoyens qui souhaitent que l'AES ne soit pas seulement symbolique, mais également bénéfique sur les plans économique, social et politique. Pour assurer son attractivité et sa durabilité, l'AES doit relever des défis majeurs tels que l'harmonisation des poli-

tiques régionales et la construction de la confiance des citoyens envers le nouveau passeport en tant qu'outil facilitateur de mobilité et d'opportunités économiques.

La mise en circulation des nouveaux passeports de l'AES est une étape cruciale pour l'intégration régionale, mais elle soulève également des questions et des défis à relever pour garantir le succès et l'adhésion de tous les acteurs concernés. Les partenariats internationaux revêtent une importance cruciale pour l'Autorité de l'Espace Sahélien (AES) dans sa quête de reconnaissance internationale. La conclusion d'accords bilatéraux solides avec des entités telles que l'Union européenne ou des pays partenaires est essentielle pour légitimer les documents officiels émis par l'AES à l'échelle mondiale. Ces partenariats offrent à l'Autorité la possibilité d'établir des relations privilégiées avec d'autres acteurs internatio-

naux, favorisant ainsi sa visibilité et sa crédibilité sur la scène mondiale.

L'initiative de la Confédération des États du Sahel témoigne de la volonté des dirigeants régionaux de renforcer leur coopération et de répondre aux attentes des populations locales. Cependant, comme l'a souligné Me Mountaga Tall, l'attractivité de l'AES demeure un défi majeur pour sa réussite. Afin de mener à bien cette réforme, il est impératif de promouvoir un dialogue ouvert, une inclusion effective de toutes les parties prenantes et une transparence totale dans les processus décisionnels.

L'introduction du passeport de l'Autorité de l'Espace Sahélien (AES) représente une avancée symbolique et pratique pour les citoyens de la Confédération des États du Sahel, facilitant ainsi la mobilité au sein de cette entité régionale. Cependant, pour garantir le succès

de cette initiative, il est essentiel que les autorités prennent en compte les préoccupations exprimées par des personnalités telles que Me Mountaga Tall. Les attentes légitimes de la population confédérale en termes de résultats concrets et de bénéfices tangibles doivent être prises en considération, et il est impératif que l'AES agisse en conséquence pour renforcer la confiance des citoyens dans cette nouvelle organisation.

La consolidation des partenariats internationaux, la promotion d'un dialogue inclusif et transparent, ainsi que la prise en compte des préoccupations des parties prenantes internes sont des éléments clés pour assurer le succès et la légitimité de l'Autorité de l'Espace Sahélien et de la Confédération des États du Sahel dans son ensemble.

Ibrahim Sanogo





COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Les femmes de la CMSS apportent leur appui aux veuves et orphelins des militaires : Une importante quantité de vivres mis à la disposition du service social des armées.



Dans une situation particulière, il faut un comportement particulier. C'est dans cet esprit que l'amicale des femmes de la CMSS a fait parler le cœur de ses membres en faveur des veuves et orphelins des militaires décédés sur le champ de l'honneur.

En effet, pour les femmes de la CMSS, la lutte contre l'exclusion, la solidarité envers les couches les plus vulnérables sont un devoir pour chaque malien et malienne.

C'est pourquoi, parlant des veuves et des orphelins des braves militaires arrachés à notre affection, la présidente de l'Amicale des femmes de cet organisme de protection sociale, Mme Diallo Aissata MAIGA, dira que « Parce que nous sommes à la fois femmes, sœurs, épouses et mères, nous ne pouvons pas rester insensibles à ce qui est arrivé à nos sœurs et à nos enfants ».

Aussi, la faitière des femmes de la CMSS a offert un don à la Direction du Service Social

des Armées. Ce don, composé de 15 tonnes de riz, de 300 cartons d'huile, de la même quantité en pâtes alimentaires et de 100 cartons de tomate concentrée, remis au Colonel Major Brehima SAMAKÉ, Directeur dudit Service, est destiné aux familles en situation de vulnérabilité. Il a qualifié ce geste d'acte fort qui traduit la générosité des femmes de la CMSS, un témoignage de leur patriotisme consistant à agir pour le bien-être des familles éprouvées par la perte d'un des leurs, chef de famille tombé sur le champ d'honneur.



Visiblement fière des femmes de la CMSS, le ministre de la Santé et du Développement social, le Médecin Colonel Assa Badiallo TOURE, a invité les autres femmes du Mali à s'inspirer de cette initiative qui vise à soulager les fa-

milles bénéficiaires des dépenses quotidiennes auxquelles ces veuves doivent faire face. Ainsi dira-t-elle que ce geste philanthropique hautement symbolique, participe à l'élan de solidarité que les plus hautes autorités du

Mali ont toujours voulu apporter aux couches les plus vulnérables du Mali.

RÉSEAU DE COMMUNICATION DU MSDS.



Emmanuel Macron : Seulement 21% des Français satisfaits de son action



Selon le baromètre Ifop-Journal du dimanche publié le samedi 25 janvier, seuls 21% des Français se disent satisfaits de l'action d'Emmanuel Macron. Ce chiffre révèle un niveau record d'impopularité pour le président de la République, alors qu'il se trouve à mi-mandat de son second quinquennat. En effet, 79% des Français se montrent mécontents de son action.

Dans son socle électoral, Emmanuel Macron enregistre un recul de sept points par rapport à 2022. De plus, il est moins populaire qu'auparavant auprès des personnes âgées et des retraités, ayant perdu 10 points depuis 2022.

Frédéric Dabi, le patron de l'Ifop, explique en partie cette défiance par la hausse de la CSG et les débats autour de la contribution des retraités aux efforts financiers.

Malgré tout, le président Macron peut se réjouir de voir que la proportion de "très mécontents" a légèrement diminué, passant de 48% à 44%. Les critiques et propos outranciers à son égard sont également en baisse parmi les Français interrogés, qui semblent plutôt résignés. Certains reprochent au président de "se balader à l'étranger et de ne plus s'intéresser à nous".

Les commentaires expriment des attentes fortes envers Emmanuel Macron, notamment pour sortir le pays de la crise, mais certains estiment qu'il a mal géré le pays et qu'il se désintéresse de la population. Il est également accusé de "se cacher derrière son Premier ministre" par certains sondés, bien que les Français ne demandent pas formellement sa démission.

En comparaison, François Bayrou maintient un score stable avec 34% de satisfaits, selon le même sondage.

Arouna Sidibé

Guerre Russie/Ukraine : Volodymyr Zelensky insiste sur l'implication de l'Ukraine dans les discussions de paix avec la Russie

Le Président ukrainien Volodymyr Zelensky a souligné samedi que des discussions de paix avec la Russie ne pourraient aboutir à des résultats concrets sans la participation de l'Ukraine. Lors d'une réunion à Kiev avec la Présidente moldave Maia Sandu, il a affirmé qu'il était impératif d'inclure l'Ukraine dans toute plate-forme de négociation pour garantir des progrès significatifs. Zelensky a insisté sur la nécessité d'établir un format clair avant toute réunion, afin de définir les objectifs concrets menant à une paix juste. Depuis l'arrivée de Donald Trump à la Maison Blanche, les spéculations

sur d'éventuelles négociations de paix entre l'Ukraine et la Russie se multiplient, alors que le conflit entre les deux pays entre dans sa troisième année. Le président russe a exprimé sa volonté de coopérer avec les États-Unis dans des discussions sur les questions ukrainiennes, saluant le pragmatisme de Trump.

Bien que le Kremlin n'ait pas fixé de date précise pour ces discussions, il attend des signaux de Washington, suite à la déclaration de Trump sur sa volonté de rencontrer Poutine rapidement. Les États-Unis, l'Ukraine, la Russie et l'Union européenne devraient discuter

ensemble pour définir un format de négociation commun. Le chef de cabinet de la présidence ukrainienne a clairement indiqué l'opposition de Kiev à toute négociation entre Poutine et Trump excluant l'Ukraine.

Cette situation souligne les enjeux importants des pourparlers de paix entre l'Ukraine et la Russie, ainsi que l'importance de la participation de toutes les parties concernées pour parvenir à une résolution pacifique et durable du conflit.

Arouna Sidibé



Tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 : Le Mali se prépare pour sa 14e participation historique



Le Mali se prépare activement pour l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, dont le tirage au sort est prévu pour ce lundi 27 janvier à partir de 18 h GMT à Rabat, au Maroc, pays hôte de la compétition. Cette prochaine édition sera la 35e de la CAN, et pour le Mali, ce sera sa 14e participation depuis sa première finale à Yaoundé en 1972.

Lors de la précédente CAN en Côte d'Ivoire, le Mali a été éliminé en quarts de finale, et l'objectif pour la prochaine édition est d'atteindre au moins les demi-finales. Cette mission a été confiée au sélectionneur Tom Sainfiet et à ses joueurs par la Fédération malienne de football (Fémafot).

Avec 24 pays participants, le Mali découvrira ses trois premiers adversaires de poule lors du tirage au sort de ce lundi. La cérémonie sera l'occasion pour une délégation de chacun des 24 pays qualifiés de découvrir les superbes

infrastructures sportives du Maroc, comprenant des stades modernes, des centres d'entraînement de pointe et des complexes hôteliers d'excellence.

La CAN 2025 sera également un moment historique pour le Maroc, pays hôte, qui accueille la phase finale de la CAN pour la première fois depuis 1988. Ce pays organisera également la Coupe du Monde de la FIFA 2030 en partenariat





avec l'Espagne et le Portugal.

La phase finale de la CAN 2025 se déroulera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Les 24 équipes seront réparties en six groupes de quatre, et les deux meilleures équipes de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes accéderont aux huitièmes de finale.

Parmi les équipes qualifiées, on retrouve des nations avec un riche passé dans la compétition comme l'Afrique du Sud, championne en 1996, l'Algérie, championne en 1990 et 2019, l'Angola, le Bénin, le Botswana ou encore le Burkina Faso, finaliste en 2013.

La CAN 2025 promet d'être une compétition passionnante, et les supporters maliens at-

tendent avec impatience de connaître les adversaires de leur équipe pour cette nouvelle aventure sportive. Voici un résumé détaillé des performances des différentes équipes nationales africaines de football mentionnées dans votre requête lors de la Coupe d'Afrique des Nations :

- Cameroun : 22e participation, champion en 1984, 1988, 2000, 2002 et 2017.
- Comores : 2e participation, huitièmes de finale en 2021.
- Côte d'Ivoire : 26e participation, championne en 1992, 2015 et 2023.
- Égypte : 27e participation, championne en 1957, 1959, 1986, 1998, 2006, 2008 et 2010.
- Gabon : 9e participation, quarts de finale en 1996 et 2012.

- Guinée équatoriale : 5e participation, 4e place en 2015.
- Mali : 14e participation, finaliste en 1972.
- Maroc : 20e participation, champion en 1976.
- Mozambique : 6e participation, éliminé en phase de groupes en 1986, 1996, 1998, 2010 et 2023.
- Nigeria : 21e participation, champion en 1980, 1994 et 2013.
- Ouganda : 8e participation, finaliste en 1978.
- République démocratique du Congo : 21e participation, championne en 1968 et 1974.
- Sénégal : 18e participation, champion en 2021.
- Soudan : 10e participation, champion en 1970.
- Tanzanie : 4e participation, éliminée en phase de groupes en 1980, 2019 et 2023.
- Tunisie : 22e participation, championne en 2004.
- Zambie : 19e participation, championne en 2012.
- Zimbabwe : 6e participation, éliminé en phase de groupes en 2004, 2006, 2017, 2019 et 2021.

Ces performances mettent en lumière la qualité du football africain et la compétitivité des équipes nationales du continent lors de la Coupe d'Afrique des Nations. Chaque équipe a contribué à l'histoire et à la renommée de ce prestigieux tournoi continental.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous allez éviter des erreurs en suivant les conseils de votre entourage. Restez à l'écoute des autres. Vous refusez d'accepter vos points faibles actuels, un manque de sommeil est responsable de votre fatigue.

C'est en vous penchant sur vos relations, sans douter de vous, que vous gagnez en optimisme. Les rivalités autour de vous ne vous menacent pas, tout le monde est complémentaire, vos craintes ne sont pas fondées.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre sensibilité à fleur de peau vous pousse à vous rapprocher des personnes qui vous correspondent vraiment. N'écoutez pas tous les avis qui vous environnent, évitez les conseils mal adaptés et faites le tri dans vos pensées.

En général une bonne forme physique et mentale vous accompagne tout au long de cette journée. Votre énergie vous permet de faire beaucoup de choses et surtout de rebondir et d'avancer face aux événements. Vous semblez très serein.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez idéalement vous fier à votre intuition, aujourd'hui, pour mener des actions bénéfiques. Vous sentez votre sensibilité s'approfondir, il serait bon de comprendre les bienfaits que vous pouvez en extraire.

Ambiance harmonieuse, communication au top, bonne entente entre collègues et amis et discussions enrichissantes sont au programme. Le moment est parfait pour faire passer vos messages et nouer de nouveaux contacts avec des personnes qui peuvent vous ouvrir à de nouveaux secteurs d'activité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Si vous arrivez à contrôler votre frénésie de dépenses... Tout se passera bien ! Vos besoins de mouvements s'accroissent, vous ne tenez pas en place, canalisez votre énergie dans le sport, cela réglera naturellement votre appétit.

La communication est à l'honneur ! En effet, la journée est idéale pour prendre le temps de discuter, de partager et de prodiguer de bons conseils. L'ambiance est également propice pour préserver du temps pour vous et vos proches.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aurez des approches facilitées avec des personnes intéressantes. Il y a de l'inédit dans l'air. Vous voici d'attaque pour vous consacrer à des travaux domestiques de fond... La forme sera présente, notamment au plan musculaire.

Vous prenez fermement position, mais cela va vous permettre de rehausser la qualité de vos relations, aujourd'hui. En effet, votre franchise et votre spontanéité vont vous faire marquer des points. Vous serez écouté et entendu. Que demander de mieux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Cette journée sera agitée et dynamique, vous avez mille choses à faire. Restez axé sur l'essentiel pour ne pas vous éparpiller... C'est en passant à la vitesse inférieure que vous serez le plus efficace, le fait de pratiquer une activité sportive régulièrement vous aiderait à soutenir votre énergie.

Il y a des décisions fermes à prendre impérativement pour continuer votre route dans la bonne direction et des efforts à fournir pour être efficace. Soyez patient, les freins actuels sont les succès de demain.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous pourrez miser sur votre sens de l'équilibre. Remettre de l'ordre dans vos relations est tout indiqué. Vous allez pouvoir récupérer de votre fatigue et vous consacrer à vous plus librement que ces dernières semaines.

C'est le moment de corriger le bilan des dernières semaines, examinez votre progression pour éviter de répéter des erreurs plus tard. Vous pouvez ainsi consolider durablement votre situation et repartir en connaissance de cause.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous aurez raison de vous fier à votre instinct aujourd'hui. Vos intuitions sonnent juste. Des fluctuations trop fortes dans votre rythme de vie vous rendent fébrile, ménégez-vous, admettez que vous tirez trop sur la corde.

Vos concepts sont valables, faites en part à vos proches, sans les vexer, une gaffe peut vite arriver. Vos espoirs peuvent devenir réalités, vous avez besoin de croire en cette évolution et d'en prendre le chemin.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous trouverez un terrain d'entente insoupçonné avec une personne. Vous aviez jugé trop vite... La forme physique est au rendez-vous, vous serez naturellement plus enclin à être raisonnable avec votre énergie.

Vous persévérez dans le bon sens dans vos actions. Vos qualités d'endurance sont votre atout majeur mais vous ressentez de la gêne pour vous imposer. Fignolez vos activités en toute discrétion, ce n'est que transitoire.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Il vous mieux que l'agitation ne vous contamine pas trop, au risque de vous épuiser. Prenez du recul et préparez-vous une soirée tranquille, loin des remous et des discussions, il est grand temps de vous ressourcer en paix.

Vous connaissez bien vos failles, pour cela vous essayez jour après jour d'y remédier. Vous ne vous avouez pas vaincu et vous avez raison. Aujourd'hui sur le plan personnel vous avancez en allant de satisfactions en satisfactions.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre fantaisie et votre détermination vous portent chance. Vous suivez le fil de vos priorités en faisant preuve d'une farouche audace. Vos actes et vos paroles ne passeront pas inaperçus. Vous allez gagner des points !

Vous préservez votre indépendance et avancez dans la gaieté et la joie. Vos idées sont ingénieuses et vous pouvez les appliquer avec facilité. Tout se déroule sans encombre. Alors, profitez-en et agissez en toute confiance !



Poisson (19 février - 21 mars)

Il faudra parler librement de ce qui vous préoccupe. Vous repartirez sur des bases plus claires ! Une rage de vivre vous prend et vous aidera à surmonter des obstacles qui n'étaient pas si terribles. La preuve.

Vous prenez au sérieux aujourd'hui les demandes de vos proches, ce qui vous sera positivement rendu. En effet, vous êtes plus disponible et plus à l'écoute pour mieux les comprendre, répondre à leurs attentes et mener des discussions très constructives.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2018 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Renforcement des relations diplomatiques entre le Mali et la France - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des intérêts de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Politique étrangère de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Assani et de l'Association Espoir en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assani reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Prisonniers - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23